

BAC PRO

Agroéquipement



Thiviers
PÉRIGORD VERT



*Titre à Finalité Professionnelle délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
et inscrit au RNCP sous le n°RNCP38384 jusqu'au 01/09/2028*

Public concerné nombre

Tout jeune souhaitant travailler dans le milieu agricole et notamment le machinisme - (Promotions de 20 à 25 alternants).

Prérequis Modalités et délai d'accès

- Pré-requis : avoir terminé une classe de 3ème et accès direct en 1ère après un CAP(A) ou une Seconde Professionnelle Agricole
- Modalités et délai d'accès : entrée permanente au plus tard 15j après un 1er contact et sous réserve d'un entretien de positionnement. Un dossier d'inscription sera à compléter et nous renvoyer.

Présentation générale

- Le titulaire de ce BAC PRO est chargé de conduire des chantiers de mise en œuvre de production végétale en veillant à la sécurité, au matériel et aux équipements dont il assure l'entretien courant.
- Capable de s'adapter à toutes les situations, il fonde ses choix en fonction de critères techniques, agronomiques, agroécologiques et économiques. Il peut formuler des propositions pour améliorer le fonctionnement du chantier.
- En outre, il doit savoir communiquer avec les partenaires de l'entreprise.
- Il peut exercer son activité dans une exploitation agricole, une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), une entreprise de travaux agricoles, une station de stockage et de conditionnement de produits agricoles.

Statuts possibles

- 2nde professionnelle : sous statut scolaire ou par apprentissage
- 1ère professionnelle et Terminale professionnelle : par apprentissage

Objectifs

- Acquérir un diplôme de niveau IV.
- Obtenir la qualification professionnelle pour l'installation.
- Développer des compétences professionnelles solides permettant un accès à l'emploi durable.

Contenu de la formation

➔ En milieu professionnel : 60 semaines en entreprise.

➔ En cours à la MFR :

Modules d'enseignement général :

- MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles
MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Modules d'enseignement professionnel :

- MP5 : Choix d'un équipement dans un contexte de transitions
MP6 : Organisation des chantiers d'agroéquipement
MP7 : Caractérisation des technologies et de leurs évolutions dans les agroéquipements
MP8 : Mise en œuvre des équipements en sécurité
MP9 : Réalisation des opérations de maintenance
MAP : Module d'adaptation professionnelle

Temps forts :

- Atelier, soudure, découpe plasma, réalisation de chantiers agricoles, conduite de matériels
- Visites et chantiers d'études
- Montage de matériel neufs
- Réalisation de chantiers agricoles
- Journées techniques (JA, CUMA, ETA)
- Sorties, voyage d'étude (Innov-Agri, Sommet de l'Élevage, Salon de l'Agriculture, stage à l'étranger)
- Réalisation de projets : Pommes de terre Resto du Coeur, Filofête

MAISON FAMILIALE RURALE
DU PERIGORD VERT

Contact : Servan LEGEROT
Coordonnateur pôle formations Agricoles

Château de la Filolie - CS 89201 - 24800 THIVIERS
① 05 53 55 15 22 ✉ mfr.thiviers@mfr.asso.fr 🌐 mfr-thiviers.fr

Modalités pédagogiques

■ **Moyens pédagogiques :**

- Exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...
- Locaux modernes et fonctionnels, équipés numériquement (TBI, VPI, salle informatique 25 postes)
- Plateau technique avec piste de conduite, parcelles pédagogiques, atelier équipé, espace magasin, espace soudure avec 6 postes fixes, matériels et engins agricoles (tracteurs, quad, tracteurs tondeuses, pulvérisateur, ...)

■ **Méthode d'apprentissage basée sur l'expérience professionnelle**

■ **Modalités :**

- Alternance cours à la MFR et entreprise, théorie en salle + mise en pratique atelier + périodes en milieu professionnel, projets.
- Entreprises avec tuteur désigné

Compétences, capacités professionnelles visées

■ **Organisation et Réalisation de travaux agricoles mécanisés :**

Réaliser des chantiers conformément à un cahier des charges et à des objectifs, et s'intégrer dans un processus de production en prenant en compte les transitions

■ **Conduite des matériels et des installations :**

Assurer une production conforme aux objectifs de l'entreprise dans le respect de la sécurité des biens, des personnes, et de l'environnement

■ **Maintenance des machines et des équipements :**

Assurer l'entretien courant des machines, les opérations de maintenance, de diagnostic et de remisage du matériel

Durée

Le BAC PRO se déroule sur 3 ans en alternance.

Lieux

Formation : MFR du Périgord Vert - La Filolie 24800 THIVIERS

Stage ou Apprentissage : en Entreprise à choisir en fonction du lieu de résidence de l'élève. (Un trajet de 30 minutes maximum depuis le lieu de résidence de l'élève vers l'entreprise est conseillé.)

Coût de la formation	Scolarité	Acompte voyage d'études	Cotisation à l'association	Frais d'inscription à régler uniquement si nouvel élève	TOTAL
2nde pro scolaire	561 €	50 €	25 €	37 €	673 €
2nde pro apprentissage	0 €	0 €	25 €	0 €	25 €
1ère pro apprentissage	0 €	0 €	25 €	0 €	25 €
Tle pro apprentissage	0 €	- / -	25 €	0 €	25 €

En apprentissage : les frais de formation sont pris en charge dans leur totalité par l'OPCO de la filière agricole : OCAPIAT.

Coût hébergement/restauration	4 nuits	3 nuits	Demi-Pension
2nde pro scolaire ou apprentissage	1972 €	1734 €	1224 €
1ère pro apprentissage	2088 €	1836 €	1296 €
Tle pro apprentissage	2204 €	1938 €	1368 €



Rémunération des participants

Gratification des stagiaires :

- Le Décret n° 2014-1420 du 27/11/2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages précise que la gratification par la structure de stage est obligatoire dès lors que le jeune stagiaire est présent à partir de la 463ème heure (soit 13 semaines), même de façon non continue. Le montant minimal de cette gratification est fixé à 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale pour les conventions de stage à compter du 01/09/2023, soit 29 € au 01/01/2024. La gratification est versée mensuellement, elle est due à compter du 1er jour du 1er mois du stage ou de la période de formation en milieu professionnel.
- Allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) : versée par l'Etat (Décret n° 2023-765 du 11/08/2023). Les montants et conditions de versements sont précisés dans l'Arrêté du 11/08/2023. (+ d'infos sur <https://www.asp-public.fr/aides/allocation-en-faveur-des-lyceens-professionnels-dans-le-cadre-de-la-valorisation-des-PFMP>)

Rémunération des apprentis :

Le salaire d'un apprenti est calculé en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel (SMC), s'il existe. Son montant dépend également de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en contrat d'apprentissage.

Contact

MFR du Périgord Vert

05 53 55 15 22 / mfr.thiviers@mfr.asso.fr

Formateurs, Animateurs et intervenants

Une équipe d'enseignants qualifiés, forte de plus de 30 ans d'expérience dans l'enseignement agricole et dans la conduite d'exploitations agricoles.

Suivi de l'action

- Un positionnement individuel est réalisé en début de formation.
- Un livret d'alternance permet le suivi quotidien du contenu de la formation. Des évaluations formatives sont mises en place chaque semaine.
- A chaque retour d'alternance un bilan de la période écoulée est réalisé collectivement, et un bilan individuel des activités en entreprise est conduit. Tout est formalisé dans le livret d'alternance.
- Deux visites d'entreprise d'alternance sont programmées chaque année, ainsi qu'autant de contacts téléphoniques que nécessaire.

Évaluation de l'action - Validation partielle / totale

■ Évaluation de la satisfaction :

A chaque fin de semaine de formation, un bilan collectif est réalisé et présenté à la direction.

Une évaluation à froid est envoyée à chaque élève et leurs parents, et leur tuteur dans les deux mois après la fin de la formation.

■ Évaluation du degré d'acquisition :

Le BAC PRO est un diplôme de niveau IV qui se déroule sur 3 ans en contrôle continu en cours de formation + épreuves terminales du Ministère de l'Agriculture.

- Validation totale / partielle :** Chaque bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Tous les blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le baccalauréat professionnel.

Passerelles et débouchés possibles

Métiers visés :

- Ouvrier agricole polyvalent (ROME : A1416),
- Conducteur d'engins agricoles et forestiers (ROME : A1101),

Poursuite d'études possible en BTS A Génie des équipements agricoles, BTS A ACSE, BTS Techniques et services en matériels agricoles, DUT Génie Biologique option Agronomie.

